



Collines du Perche
Communauté de communes

rapport
d'activité
2021



Mot de la présidente



L'année 2021 a été fortement marquée par la crise COVID 19 et la réactivité des territoires par une réponse de proximité envers leurs administrés.

Comme beaucoup d'autres, nous avons mis toute notre énergie à installer à Mondoubleau, commune centre de notre collectivité, l'un des premiers centres de vaccination du département dès février 2021. Nous avons fait le choix de mettre à disposition les locaux de la Maison France Service et à mobiliser toute son équipe pour la réussite de cette adaptation à l'urgence pour protéger nos anciens puis nos concitoyens quel que soit leur âge, nous avons ainsi permis l'injection de près de 8500 doses de vaccination. Cela n'aurait pas été possible sans un effort considérable et bénévole de beaucoup d'entre vous, professionnels comme citoyens, que je remercie particulièrement.

Parallèlement à cette activité intense pour la santé de tous, la Communauté de communes a poursuivi son projet de développement territorial. Parmi toutes ses actions dans le cadre de ses compétences, la collectivité s'est engagée dans la rédaction de son projet d'école suite à la signature du protocole local dit « Convention départementale de Ruralité » en sollicitant un groupe de travail réunissant dès janvier 2021 des élus, parents, enseignants et deux experts très actifs et motivés. Ce travail rigoureux a permis de mettre au vote une proposition de nouvelle organisation scolaire, acceptée par le conseil communautaire le 24 novembre 2021. Ce projet a été salué par la Direction académique de Loir et Cher. Il est en cours d'évolution.

De manière générale, nous avons entrepris un examen de tous nos bâtiments : scolaire grâce à l'appui de la Banque des territoires, patrimonial pour la Commanderie d'Arville, sportif au Parc hippique. Nous avons réalisé une amélioration de fonctionnement du réseau de chauffage au bois de Mondoubleau et démarré l'étude de faisabilité de la réhabilitation de la piscine de Mondoubleau.

Cette année 2021 a été également marquée par un renforcement du secrétariat général par l'arrivée en janvier d'une nouvelle agente chargée de la comptabilité, d'un directeur technique et d'une volontaire en administration territoriale (VTA), poste financé en partie par l'Agence nationale de Cohésion territoriale. La mission de cette dernière consacrée à la mise en place du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a permis de répertorier les projets à venir de toutes les communes, d'identifier notre projet territorial au niveau de l'arrondissement de Vendôme. C'est bien là une véritable action intercommunale.

Enfin, c'est avec une grande satisfaction que nous avons accompagné pour la première année l'association Pays du Perche en Loir et Cher en lui confiant la mission de développement touristique et en l'incitant à se porter candidate à l'appel à projet de l'ANCT pour la création d'un Tiers lieu Fabrique de territoire. C'est chose faite ! Le 24 septembre 2021, le projet a été retenu lors du 3^e Comité interministériel aux Ruralités.

Ce nouvel espace d'information touristique et de fédération associative qui réunit aussi la commanderie d'Arville et l'Échalier, est prêt à être inauguré ! Une première pierre pour la valorisation touristique de notre territoire par la cohésion sociale !

Tout cela est possible grâce à tous nos agents, aux échanges constructifs que nous menons avec chaque commune, avec les associations, à la volonté partagée de porter avec fierté notre ruralité et nos habitants seront les meilleurs ambassadeurs des Collines du Perche.

Dans un contexte climatique et géopolitique très perturbé, l'action publique qui est la nôtre se doit d'assurer en toute responsabilité les conditions d'un avenir serein sur notre territoire.

Très bonne lecture à vous,

Karine Gloanec Maurin

*Présidente de la Communauté de communes,
Première adjointe au maire de Couëtron-au-Perche,
Conseillère régionale déléguée Centre Val de Loire,
Présidente de la commission nationale Communes
et territoires ruraux de l'AMF,
Membre titulaire du Comité européen des Régions.*

- 02 **Le mot de la Présidente**
- 03 **Les Collines du Perche**
- 06 **Nos actions**
- 06 Le développement territorial
- 08 Aménagement de l'espace
- 11 Voirie et bâtiments communautaires
- 12 Services à la population
- 15 La qualité de vie
- 18 **Les finances**
- 21 **Les partenaires de l'animation territoriale**

Communauté de communes

Les Collines du Perche

Baillou, Beauchêne, Boursay, Choue, Cormenon, Couëtron-au-Perche, Le Gault-du-Perche, Mondoubleau, Le Plessis-Dorin, Sargé-sur-Braye, Saint-Marc-du-Cor, Le Temple.

C'est par la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR), du 6 février 1992, que la Communauté de communes des Collines du Perche (CCCP) a pu se constituer, parmi un millier d'intercommunalités rurales.

Elle est à présent composée de 12 communes (Baillou, Beauchêne, Boursay, Choue, Cormenon, Couëtron-au-Perche, Le Gault-du-Perche, Mondoubleau, Le Plessis-Dorin, Sargé-sur-Braye, Saint-Marc-du-Cor et Le Temple) pour environ 6 200 habitants.

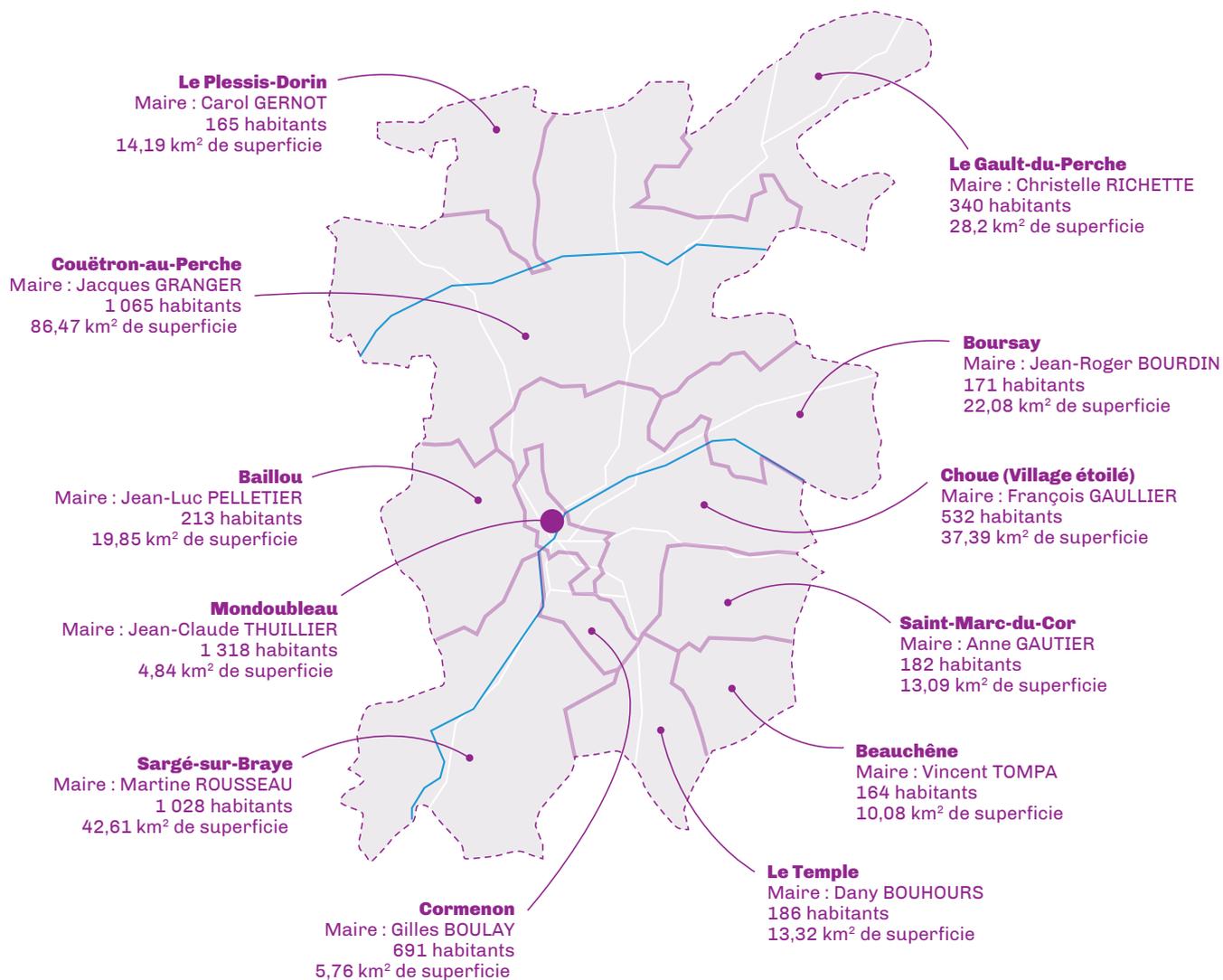
Elle exerce en lieu et place de ses communes membres de nombreuses compétences, et ce malgré sa faible densité de population.

Tenu de respecter des compétences obligatoires définies par la loi, d'autres compétences dites « supplémentaire » viennent renforcer l'intégration de l'intercommunalité dans le territoire, par la mise à disposition de multiples services publics qui maintiennent la vie locale et qui permettent l'attractivité du territoire.

En 2021, 3 nouveaux agents sont venus renforcer l'équipe du siège administratif (un Directeur des services techniques, une Assistante de gestion comptable et volontaire territorial en administration, chargée de mission pour le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)). La Communauté de communes des Collines du Perche compte à ce jour 37 salariés.

Compétences obligatoires	Compétences supplémentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de l'espace ; • Développement économique ; • Aménagement et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage ; • Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés ; • Gestion des milieux aquatiques (GEMAPI). 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection et mise en valeur de l'environnement • Création, aménagement et entretien de la voirie ; • Politique du logement et cadre de vie ; • Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire ; • Action sociale d'intérêt communautaire ; • Création et gestion de la maison de services au public.

La carte des Collines du Perche



Les Élus communautaires

Karine GLOANEC MAURIN
Présidente

Le bureau communautaire

Jean-Roger BOURDIN
1^{er} vice-président
Maire de Boursay

Dany BOUHOURS
2^e vice-président
Maire du Temple

Jean-Claude THUILLIER
3^e vice-président
Maire de Mondoubleau

Vincent TOMPA
4^e vice-président
Maire de Beauchêne

Odile CAPITAINE
5^e vice-président
Mondoubleau
3^e adjointe

Christelle RICHETTE
Maire déléguée
Maire du Gault-du-Perche

Thierry WERBREGUE
Conseiller délégué
Sargé-sur-Braye
3^e adjoint

Conseillers communautaires

Jean-Luc PELLETIER
Maire de Baillou

François GAULLIER
Maire de Choue

Christelle LETURQUE
Choue
1^{ère} adjointe

Gilles BOULAY
Maire de Cormenon

Joëlle MESME
Cormenon
1^{ère} adjointe

Jérôme LEROY
Cormenon
2^{ème} adjointe

Jacques GRANGER
Maire de Couëtron-du-Perche

Olivier ROULLEAU
Couëtron-du-Perche
2^{ème} adjoint

Stéphanie HELIERE
Couëtron-du-Perche
Membre

Henri LEMERRE
Couëtron-du-Perche
Membre

Fanny MAZEAUD
Mondoubleau
1^{ère} adjointe

Claude BOULAY
Cormenon
2^{ème} adjoint

Thierry LOUVEL
Mondoubleau
Membre

Charles RICHARDIN
Mondoubleau
Membre

Carol GERNOT
Maire de Plessis-Dorin

Martine ROUSSEAU
Maire de Sargé-sur-Braye

René PAVÉE
Sargé-sur-Braye
1^{er} adjoint

Catherine MAIRET
Sargé-sur-Braye
Membre

Anne GAUTIER
Maire de Saint-Marc-du-Cor

Virginie BLONDEL
Baillou
1^{ère} adjointe suppléante

Constant LUCAS
Beauchêne
1^{er} adjoint suppléant

Jean-Paul ROBINET
Boursay
1^{er} adjoint suppléant

Christian LE SIMPLE
Le Gault-du-Perche
1^{er} adjoint suppléant

Bruno CISSE
Saint-Marc-du-Cor
1^{er} adjoint suppléant

Jean-Marie PAPOT
Le Temple
1^{er} adjoint suppléant

Emile LESIOURD
Le Plessis-Dorin
1^{er} adjoint suppléant

Nos actions

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Présidé par Karine Gloanec Maurin, la commission s'est réunie 3 fois au cours de l'année.

Atelier Relais 4

La Communauté de communes des Collines du Perche a lancé en 2020 une consultation auprès de maître d'ouvrage afin d'élaborer la construction d'un atelier relais sur la zone artisanale de Sargé-sur-Braye.

Ce bâtiment a été mis à disposition de la société TESSIER concept, artisan plombier-chauffagiste, sous un contrat de location-vente afin de lui permettre d'établir son activité sur notre territoire. Cet appel à projet a été défini comme catégorie d'orientation prioritaire et a ainsi bénéficié de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 50 % du coût total des travaux. Ce bâtiment aura coûté 250 000 € HT que les subventions et le montant des loyers sur une quinze ans viendront couvrir en quasi-totalité. Les locaux seront inaugurés dans le courant de l'année 2022.

Compétence économique et accompagnement des entreprises

L'une des premières vocations d'une communauté de communes est de favoriser le développement économique sur son territoire.

Pour cela, l'exécutif a mis en place :

- Une convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher (CCI) pour bénéficier d'audits, d'outils d'analyse et de suivi des entreprises locales. Dès son élection les élus communautaires ont reçu Mme Marie-Noëlle Amiot pour lui présenter notre territoire et mettre en perspective les actions à venir ;
- Une convention avec Initiative Loir-et-Cher pour bénéficier d'un développeur économique à raison d'une journée par semaine, permettant l'accompagnement des porteurs de projets. Christophe Henry prendra ses fonctions en 2022 ;

- Un partenariat avec la Région Centre-Val de Loire permettant aux Collines du Perche d'intervenir auprès des petites entreprises par le versement d'aides directes (jusqu'à 5 000 €), ou par de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

Des entreprises et porteurs de projets privés ont pris un premier contact avec notre collectivité afin de bénéficier de cette aide.

Logement inclusif

L'habitat inclusif est une solution de logement à destination des personnes âgées qui ne sont plus en capacités de demeurer à leur domicile et des personnes en situation de handicap. Ainsi les habitants vivent dans des logements privatifs tout en partageant des espaces communs.

Ce projet, situé en limitrophe des communes de Cormenon et Mondoubleau est porté par l'association pour les personnes handicapées du Perche (APHP), à laquelle la Communauté de communes apporte son soutien par :

- L'acquisition des parcelles qui seront mises à disposition de l'APHP à la signature d'un bail emphytéotique administratif d'une durée de 70 ans ;
- Le projet de création d'une voie douce le long du site et la création d'une voie douce entre Cormenon et Mondoubleau.

Création d'un Tiers lieu

Dans le cadre de son développement territorial, la Communauté de communes des Collines du Perche s'est engagée dans une démarche de valorisation touristique, culturelle, sociale et patrimoniale.

La création d'un tiers-lieu répond à plusieurs objectifs :

- Être un point d'information touristique en prévision de la création d'un office de tourisme en lien avec la commanderie d'Arville ;
- Accueillir des animations numériques, permettre à des entreprises d'y dispenser des formations ;
- Accueillir la « Librairie d'un jour » animée par l'Échalier ;

- Offrir une vitrine pour les activités associatives du territoire.

La mission de développe touristique a été confiée à l'Association Pays du Perche en Loir-et-Cher qui a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Fabrique de Territoire » lancé par le Ministère de la Cohésion des territoires.

Ayant reçu le label, parmi 200 retenus sur 1300 candidats, par l'Agence nationale de cohésion territoriale, l'association a bénéficié de fonds suffisants pour recruter un animateur territorial à temps plein.

Commanderie d'Arville

La Communauté de communes des Collines du Perche a accompagné financièrement une étude de faisabilité et de programmation pour la redynamisation touristique et culturelle de la Commanderie d'Arville. Le cabinet MEDIEVAL-AFPD a mené le projet en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelle (DRAC), la Région Centre-Val de Loire, le Département du Loir-et-Cher afin de déterminer les priorités du projet de l'établissement.



Contrat de relance et de Transition Écologique (CRTE)

La Communauté de communes des Collines du Perche a signé le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) le 29 novembre 2021. Ce contrat a été signé avec la Communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois ainsi que la Communauté d'agglomération Territoires vendômois.

Le CRTE est un contrat intégrateur de l'ensemble des programmes et des dispositifs contractualisés entre l'Etat, les 3 EPCI du Pays Vendômois et les différents partenaires (Département, Région, Chambres consulaires...). Ainsi, le CRTE intègre les objectifs liés à la labellisation Petites villes de Demain de la commune de Mondoubleau.

Le CRTE est signé pour une durée de 5 ans. Chaque année, les élus des trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) se réunissent afin de déterminer une liste de projets structurants qu'ils souhaitent inscrire au CRTE.

Ces projets structurants doivent correspondre aux trois axes de développement du CRTE :

- Offre de services et cohésion sociale ;
- Attractivité et développement économique ;
- Transition écologique et développement durable.

Au total, pour l'année 2022, ce sont 66 projets qui ont été inscrits au CRTE pour l'ensemble des 3 EPCI du Pays Vendômois.

11 projets sur 66 sont des projets situés sur le territoire de la Communauté de communes des Collines du Perche.

À titre d'exemple, le projet de la chaufferie de la Communauté de communes des Collines du Perche est inscrit au CRTE.

Zone de revitalisation rurale (ZRR)

Le dispositif ZRR est un vrai symbole de politique publique en faveur de l'équité des territoires. C'est en effet le seul dispositif d'exonérations fiscales et de charges sociales spécifique aux territoires ruraux qui a pour objectif de redynamiser les territoires en attirant des entreprises et des professions libérales notamment.

Pour rappel, le classement en ZRR ouvre droit à des exonérations fiscales temporaires pour les entreprises (exonération de l'impôt sur les bénéfices et exonération de CFE, en cas de création ou de reprise d'activité) et des exonérations de charges sociales pour les organismes d'intérêt général (associations, EHPAD, structures d'aide à la personne). Ce classement permet également la majoration de 30 % de la fraction bourg-centre de la DSR (dotation de solidarité rurale), la facilité de financement des maisons de service, la possibilité de verser des aides destinées à favoriser l'installation ou le maintien de professionnels de santé, etc.



Le dispositif des zones de revitalisation rurales (ZRR) a été prorogé de deux ans par la Loi de Finances pour 2021, soit jusqu'au 31 décembre 2022.



AMÉNAGEMENT DEL'ESPACE

Présidé par Thibaut Bourget, la commission s'est réunie 4 fois au cours de l'année.

Urbanisme

Le 21 janvier 2021, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) a été approuvé. Il est disponible sur le site internet de la Communauté de communes des Collines du Perche www.cc-collinesperche.fr. Cliquez sur le menu en haut à droite du site puis cliquez sur la rubrique « Connaître l'intercommunalité » avant de cliquer sur la sous-thématique « Aménagement de l'espace ». Vous trouverez deux liens qui vous dirigeront vers le PLUI. Ce dernier est composé d'un rapport de présentation, du diagnostic des communes, du plan d'aménagement et de programmation (OAP), du règlement et d'un ensemble d'annexes. Les documents en format papier du PLUI sont également disponible dans chacune des mairies des communes des Collines du Perche.

Transition écologique

La valorisation des haies bocagères fait partie des préoccupations des élus communautaires. A ce titre, une opération de sensibilisation sur les méthodes d'entretien de ce patrimoine paysager a été proposée aux communes ainsi qu'un accompagnement à l'entretien des haies. Bien tailler les haies permet de préserver les essences constitutives des haies ainsi que la biodiversité qui s'y développe et d'espacer l'intervention des agents techniques.

La Communauté de communes qui porte le projet, a constitué un groupe de travail avec La Maison Botanique, Perche Nature, le Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et la Chambre d'agriculture.

Démarré en 2019, ce projet bénéficie d'un accompagnement financier des fonds européens Leader à hauteur 80 % du budget global estimé à 35 000 €. Le groupe de travail a établi un programme d'actions d'accompagnement en partenariat avec les communes.

Compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Les cinq communautés du bassin versant Loir médian (Perche et Haut vendômois, Beauce Val de Loire, Terres du Val de Loire, Collines du Perche et Territoires vendômois) exercent, depuis le 1^{er} janvier 2018, en lieu et place des communes membres, les compétences de l'environnement en matière gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

La volonté des collectivités a permis de finaliser un accord qui respecte les obligations du contrat territorial Loir Médian signé avec l'Agence de l'eau et la Région. Cet accord s'est traduit par la signature d'une convention de gestion de service unifié le 17 juillet 2018 et prenant fin le 31 décembre 2020. Afin de finaliser les travaux de ce contrat territorial Loir Médian et de mettre en oeuvre des actions globales pluriannuelles, il a été convenu ainsi de mettre en place une coopération entre les communautés et la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois CATV sous la forme d'une convention de service unifié du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022.



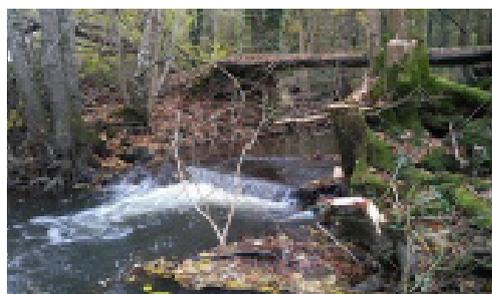
La CATV met à disposition des communautés son service de gestion de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que les équipements nécessaires dans le cadre d'une bonne organisation des services pour assurer la gestion de la compétence GEMAPI.

Le Syndicat des rivières des Collines du Perche

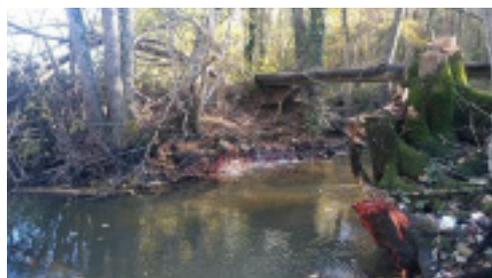
Le syndicat des Collines du Perche oeuvre pour le retour du bon état des cours d'eau sur le territoire. La continuité écologique fait partie des projets compliqués à mettre en oeuvre, bien que bénéfiques pour nos cours d'eau, notamment quand-elle intervient sur des ouvrages appartenant au patrimoine. Le syndicat de son côté met tout en place pour que l'ensemble des acteurs soient satisfaits des travaux. 4 obstacles ont été aménagés entre 2019 et 2021 sur le Couëtron, notamment le Seuil de Chalopin et le Gué de la Gilardière en 2021. L'aménagement des seuils permet d'améliorer le déplacement des espèces présentes dans le Couëtron pour accomplir leur cycle de vie, au total 10,1 km ont été réouverts. De plus des travaux de diminution du colmatage ont été menés sur des secteurs dégradés.



Chantier de restauration de la ripisylve - Arville



Seuil de Chalopin avant travaux - Souday



Seuil de Chalopin après travaux - Souday

Déploiement de la fibre optique

Le Syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique (SMO Val de Loire Numérique), est l'instance qui gère, par délégation, le déploiement du très haut débit, puis de la fibre, sur l'ensemble du département. La Communauté de communes a contribué à hauteur de 92 768 € à ce déploiement réalisé grâce aux financements de l'État, de la Région et du Département, et à des financements privés.

La remise en état de passage à gué (utilisé aussi comme abreuvoirs), ainsi que la création d'une descente aménagée pour les bovins et le financement de pompes de prairie devraient permettre de retrouver une meilleure qualité de l'eau et des habitats. Le syndicat a également fourni le matériel pour mettre en défense les berges et diminuer le piétinement dû aux bovins. Des actions de restauration de la ripisylve ont également été mise en oeuvre sur le Couëtron, avec un chantier conséquent à Souday, et un chantier « Test » à Arville, avec le débardage à cheval (qui consiste à remplacer les machines par des chevaux de trait pour déplacer le bois coupé).

Ci-dessous, le bilan 2021 du déploiement de la fibre sur notre territoire :

Commune	Prises totales	Prises déployées	Taux d'avancement du déploiement	Prises raccordées	Taux de raccordement
Baillou	181	6	3 %	1	17 %
Beauchêne	139		0 %		
Boursay	193	31	16 %		0 %
Choue	378	19	5 %		0 %
Cormenon	523	436	83 %	89	20 %
Couëtron-au-Perche	984	518	53 %	4	1 %
Le Gault-du-Perche	317	14	4 %		0 %
Le Plessis-Dorin	239	124	52 %		0 %
Le Temple	121		0 %		
Mondoubleau	1248	986	79 %	159	16 %
Saint-Marc-du-Cor	139	5	4 %		0 %
Sagré-sur-Braye	702	116	17 %	3	3 %
TOTAL	5164	2255	44 %	256	11 %

Syvalorm

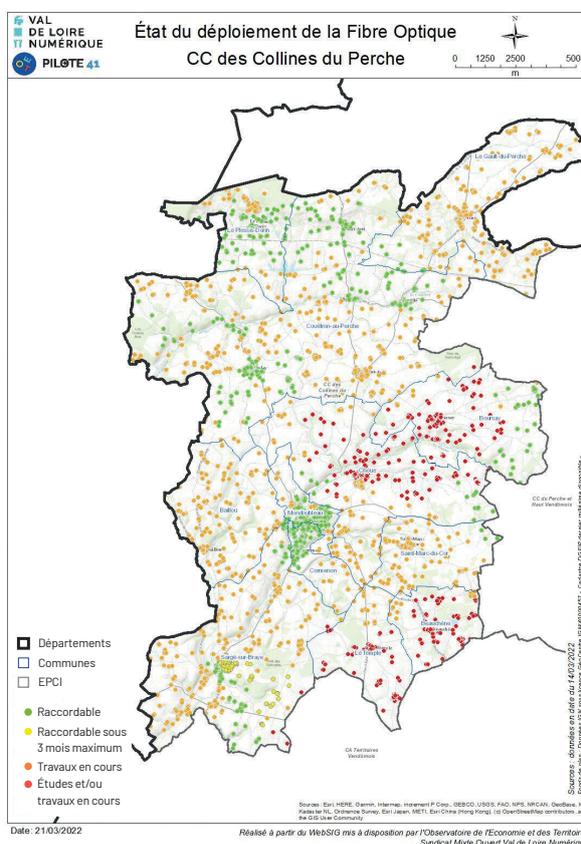
Le SYVALORM (SYndicat de VALorisation des ORdures Ménagères) intervient pour la collecte et le traitement de nos déchets ménagers pour le compte de 7 EPCI dont notre Communauté de Communes des Collines du Perche.

Nos délégués communautaires, au nombre de 3 dont l'un d'entre eux est membre du bureau du SYVALORM, sont secondés par 3 suppléants.

En 2021, le bureau du SYVALORM s'est réuni environ tous les 2 mois et le Conseil syndical 3 fois en présentiel dans un contexte difficile dû à la pandémie.

Les décisions prises au cours de l'année ont été des avenants aux différents marchés de transfert, de transport et de traitement des déchets afin d'harmoniser les dates de fin des marchés en cours de l'ancien SYCTOM et SMIRGEOMES en vue de nouveaux marchés courant 2022.

Au cours de cette année 2021, le Conseil syndical a approuvé une convention constitutive d'un groupement de commandes pour le financement, la conception, la construction et l'exploitation d'un centre de tri interdépartemental de collecte sélective des déchets ménagers recyclables à Parçay-Meslay avec comme coordinateur du groupement ainsi formé Tours Métropole Val de Loire.



Le Conseil syndical a également approuvé le lancement d'une nouvelle consultation pour la collecte des déchets ménagers tous les 15 jours sur l'ensemble du territoire du SYVALORM opérationnelle à partir du 1^{er} octobre 2022.

Le 24 juin, une rencontre de tous les maires de la CCCP a eu lieu en présence de Michel ODEAU président du SYVALORM et de Willy ACOT directeur technique.

Le budget 2022 voté en décembre en section de fonctionnement est de 13 501 736 € et en section d'investissement de 1 584 053 €.

Le montant de la participation de notre Communauté de Commune a été approuvé pour un montant de 558 093 € pour l'année 2022.

VOIRIE ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Présidé par Dany Bouhours, la commission s'est réunie 2 fois au cours de l'année

La voirie

L'entretien de la voirie a permis le curage et le débarras de fossés sur les communes de Bailou, Choue, Couëtron-au-Perche, Le Gault-du-Perche et Sargé-sur-Braye. Les travaux vont se poursuivre en 2022 avec :

- Boursay : VI6 Grand Bouchet (y compris Choue). Réfection de chaussée et enduit bicouche (21 819.05 €) ;
- Choue : VIC 8 Le Chalumeau. Busage de fossé et reprise de chaussée (6 534.41 €) ;
- Choue : VIC11 Aulnaie. Purge de chaussée (17 683.40 €) ;
- Cormenon : VIC4 AMCA / Trigano. Réfection d'accotement (11 319.22 €) ;
- Cormenon : ZA du Boulay / Trigano. Busage de fossé finition en voutré (21 428.75 €) ;
- Couëtron-au-Perche / Souday : VIC7 Les Fourdières. Reprise de chaussée et accotement (11 749.65 €) ;
- Le Gault-du-Perche : VIC5 La Teuse. Enduite bicouche (3 030.50 €) ;
- Mondoubleau : VI2 La Roussière. Reprofilage de chaussée et délimitation (21 140.80 €) ;
- Le Plessis-Dorin : VIC1 Borde Bruyère. Reprofilage et reprise d'accotement (2 959.30 €) ;
- Le Plessis-Dorin : VIC2 Gare. Reprofilage et reprise d'accotement (1 208.20 €) ;
- Le Plessis-Dorin : VIC3 Bois Vinet. Reprise d'accotement et tapis d'enrobé (14 123.70 €) ;

- Saint-Marc-du-Cor : VIC1 Tronçon complet. Reprise d'accotement, busage et enduit bicouche (12 925.78 €) ;
- Saint-Marc-du-Cor : VIC4 La Pitoisière. Busage reprofilage et reprise d'accotement (5 567.97 €) ;
- Saint-Marc-du-Cor : VIC6 La Motte de Fer. Enduit bicouche et reprise d'accotement (9 732.35 €) ;
- Sargé-sur-Braye : VIC19 La Challerie. Purge de chaussée, renforcement rive béton et reprise d'accotement (9 509.71 €) ;
- Sargé-sur-Braye : VIC17 vers Rahay. Reprise d'accotement et purge de chaussée (26 409.03 €) ;
- Le Temple : VIC 11 (ex VC7) Les Bertelleries. Busage de fossé et pose de drain (5 299.03 €) ;

Les bâtiments scolaires

La CCCP a mandaté un bureau d'études entièrement financé par la Banque des territoires pour obtenir une première estimation des travaux de l'ensemble des sites scolaires du territoire hormis le site du Gault-du-Perche. En effet, celui-ci est géré directement par un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

Il était prévu, dans un deuxième temps, de mandater un architecte-maître d'œuvre en 2022, pour affiner les chiffrages et avancer sur le projet de rénovation et de mise aux normes du bâti, avec remplacement de l'actuel préfabriqué à l'école Louis Nobillot, ainsi que la réfection de la cour. A ce jour le projet est en évolution.

Réseau de chaleur urbain

Créée en 2008, la chaufferie collective au bois de Mondoubleau fonctionne effectivement depuis 2009. Le système est constitué d'une part d'une chaudière bois d'une puissance de 1000 kW, et de 2 chaudières gaz de 600 et 13 kW, d'autre part d'un réseau d'eau adoucie de 2.6 km de long.



Ce réseau de chaleur alimente 9 sites pour 14 abonnés, dont le collège Alphonse Karr, l'EHPAD les Marronniers, le dojo, la halle des sports, la maison médicale, la Maison Gheerbrant, l'école maternelle de Mondoubleau, 6 maisons individuelles situées rue de la Mare, ainsi que l'immeuble de 70 logements HLM situé rue Leroy géré par Terre de Loire Habitat.

Pour la première fois depuis sa création, le comité d'exploitation (Terre de Loire habitat, Département 41, Mondoubleau, l'EHPAD des Marronniers et la Communauté de communes) a été réuni 2 fois en 2021.

La priorité actuelle sur le réseau de chaleur de Mondoubleau est de revenir à un équilibre financier permettant d'établir un programme de maintenance régulière et un fonctionnement convenable pour les abonnés.

Le Centre régional des Énergies renouvelables (CRER) a été mandaté dans le courant de l'année 2021 pour établir un diagnostic de l'état de la chaufferie de Mondoubleau. Il a été demandé au CRER de prioriser les urgences auxquelles la Communauté de communes doit faire face et de fournir une estimation du montant des travaux à prévoir.

L'intervention du CRER a permis aussi d'améliorer le fonctionnement actuel du réseau de chauffage dans l'attente des travaux nécessaires à effectuer. Le remplacement de la chaudière est prévu pour 2023.

SERVICES À LA POPULATION

Présidé par Vincent Tompa, la commission s'est réunie 5 fois au cours de l'année

Écoles

Au cours de l'année, 140 008,30 € ont permis d'effectuer, au sein des écoles, des travaux pour améliorer le confort, entretenir les bâtiments et acheter divers matériels :

- remplacement des menuiseries à Cormenon ;
- pose de volets roulant extérieurs à l'école maternelle de Mondoubleau, Souday, Cormenon et Sargé-sur-Braye ;
- travaux dans les sanitaires, ravalement des murs et menuiserie de Souday ;
- acquisition de matériel de cuisson pour la cantine de Choue ;
- tables individuelles et tableaux ;
- draisiennes et trottinettes pour l'activité des enfants dans les cours d'école ;
- matériel informatique.



Convention ruralité

Le 30 novembre 2020, la Convention de ruralité a été signée entre la Communauté de communes et le Ministère de l'Éducation Nationale. L'objectif de ce protocole est de faire évoluer l'organisation scolaire du territoire afin de préserver la scolarisation des élèves de l'ensemble des communes et de mettre en oeuvre des conditions d'accueil et d'enseignement favorables à la réussite des élèves et au bien-être de la communauté éducative (bâti scolaire, matériel pédagogique adapté, mise à disposition des nouvelles technologies...).

En contrepartie de la sanctuarisation des postes d'enseignant, la CCCP doit écrire son projet d'école intercommunal. Un Comité de Pilotage (COPIL) composé d'élus, de représentants des parents d'élèves, d'enseignants et d'experts extérieurs a été installé et s'est réuni régulièrement de janvier à septembre 2021. Ce COPIL a eu pour mission d'étudier précisément les différents aspects de la réorganisation qui s'impose.

Lors du conseil communautaire du 24 novembre 2021, les élus ont voté favorablement pour la mise en oeuvre de la proposition issue de la réflexion du COPIL :

- Répartir l'ensemble des 18 classes (17+ ULIS) sur 5 sites (Mondoubleau Elémentaire / Mondoubleau Maternelle / Cormenon / Sargé-sur-Braye / Couëtron-au-Perche) permettant ainsi de :
- Réduire les classes à multi-niveaux
- Permettre le parcours de chaque élève (de la Petite section jusqu'au CM2) dans la même école ou avec un seul changement d'école, sans allers-retours entre écoles,
- Favoriser les échanges entre enseignants
- Organiser les classes maternelles sur 3 sites maximum (Mondoubleau/ Couëtron-au-Perche/ Sargé-sur-Braye)
- Créer un pôle Cycle 3 (CM1-CM2-6ème) à Cormenon et Mondoubleau, proches du collège. Les élèves de CM1 et CM2 de Sargé-sur-Braye et les CM2 de Couëtron-au-Perche seraient scolarisés à Cormenon pour une meilleure préparation à la 6e avec un seul niveau et la liaison école/collège,
- Accueillir le centre de loisirs dans les locaux de la maternelle de Cormenon,

Au cours du premier trimestre 2022, les élus de la commission Services à la Population auront la responsabilité d'écrire le projet d'école intercommunale sur les bases de cette proposition et le faire évoluer si nécessaire.

Présentation de la Convention territoriale globale (CTG)

L'action sociale est aussi une des priorités de la Communauté de communes. De nombreux partenaires, avec lesquels nous sommes liés par un contrat, proposent leurs services et leur accompagnement financier. C'est le cas de cette nouvelle convention. La CTG remplace les contrats enfance-jeunesse existants jusqu'alors sur le territoire. La CTG permet à la collectivité de bénéficier de prestations de services répondant aux objectifs de la CAF par le développement de services à la population (enfance-jeunesse, senior, etc.). La convention territoriale globale s'inscrit dans une démarche partenariale d'investissement social qui couvre des domaines

d'interventions plurielles : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap ainsi que l'accompagnement social. Signée le 6 décembre entre les Collines du Perche, la CAF et la MSA, pour une durée de 4 années, la CTG prendra effet au 1^{er} janvier 2022.

Santé

Vaccination

De février à octobre 2021, jusqu'à 3 jours par semaine, le Centre de vaccination a ouvert dans les locaux de la Maison France Service des Collines du Perche et a effectué 8 349 injections.

Suite à la mise en place de la troisième dose, la Communauté de communes des Collines du Perche a réouvert les portes du centre pour une seconde période le lundi 29 novembre 2021 pour les habitants de son territoire.



Au vu de la diminution de demandes de rendez-vous et après 1 139 injections, les portes du centre de vaccination a fermé le lundi 7 février 2022 après un an de service.

C'est donc près de 9 500 doses qui ont été injectées sur notre territoire. La mise en place d'un tel centre en zone rurale a permis d'assurer un taux de couverture vaccinale parmi les meilleurs de Loir-et-Cher. Nous en sommes très fiers et nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite, permettant à la population locale de bénéficier d'un centre de proximité.

Maison médicale

Depuis le mois d'octobre, la Maison Médicale accueille un nouveau praticien. A ce jour ce sont 12 spécialistes qui sont présents régulièrement sur le site (3 médecins généralistes, 3 infirmiers, 1 podologue, 1 ostéopathe, 1 Gestalt praticien, 2 organismes de médecine du travail, la Protection Médicale Infantile)

Maison de la Petite enfance- Le Multi accueil « La Souricette » et le Relais Petite Enfance (RPE) « L'Ours Baloum »

En 2021, 35 enfants ont été inscrits au service du Multi accueil « La Souricette » (37 l'année passée). Par obligation, lors du confinement, la structure a dû fermer ses portes du 1^{er} au 23 avril. Une baisse de fréquentation, présente également dans tout le département, a été constatée entre septembre et décembre 2021 en cette nouvelle année touchée par la crise sanitaire.



La Maison de la Petite enfance a pu mettre en place au cours de l'année un partenariat avec la médiathèque Jules Vernes (un mardi par mois) et un goûter partagé avec les familles au mois de juillet. Deux projets pédagogiques ont été mis en place, Nuit/Jour et les animaux « mascottes ». Des activités éducatives quotidiennes, des animations, ont ainsi pu être proposées.

Le Relais Petite Enfance (RPE) « L'Ours Baloum » Anciennement Relais Assistante Maternelle (RAM), L'Ours Baloum devient Relais Petite Enfance (RPE) suite à un changement de statut. Il s'adresse aux 26 assistantes maternelles actives du territoire (sur les 33 agréées) ainsi qu'aux parents.

Les animations au sein de la structure ont dû être annulées ou reportées à plusieurs reprises ainsi que les sorties programmées tout au long de l'année (visite de la caserne des pompiers, chasse aux oeufs, spectacle à la Médiathèque..).

La Gare des Collines

France Service



La Gare des Collines est un espace de vie, d'accueil et d'écoute pour tous les habitants, qui permet de les accompagner dans leurs démarches administratives, de les orienter vers les services adaptés à leurs besoins et de développer des liens à travers un planning d'activité.

Lundi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30
Mercredi	10h00 - 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h30	Fermé

Neuf organismes font partie du socle commun du réseau France Services, constitué d'un ensemble de partenaires conventionnés : la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Mutuelle santé agricole (MSA), la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Direction des finances publiques (DGFIP), Pôle Emploi, La Poste, le Ministère de la justice (CDAD41), France victime, Service pénitentiaire d'insertion et Probation.

D'autres partenaires sont également présents au sein de la structure :

- Mission Locale
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- Maison départementale de la Cohésion Sociale (MDCS)
- Vivre autonome 41
- UFC que choisir
- ADIL
- Croix rouge sur roue
- Planning familial
- Job 41

En 2021, 2553 usagers ont fréquenté la structure (1629 personnes en 2020), soit une moyenne de 18 personnes par jour.

615 usagers ont pu profiter de ces permanences contre 591 en 2020.

L'accès à l'espace numérique a été supprimé une partie de l'année du covid, 64 passages ont été comptabilisés.

France Services s'est adaptée continuellement aux conditions sanitaires pour permettre une continuité d'accueil. Cela a permis de maintenir le lien avec les personnes les plus isolées et d'instaurer une relation de confiance avec les usagers. Ce nouveau label France service est reconnu comme un espace ressources avec les organismes institutionnels et permet de mettre les habitants en relation avec des professionnels répondant à leurs besoins. Il est demandé aux secrétaires de chaque mairie d'orienter la population vers ce service.

Espace d'informations, d'échanges, d'accompagnements et où le lien social, la Gare des Collines d'être placée parmi les meilleurs France Services du département.

Espace de vie sociale

Au cours de l'année, des ateliers ont pu être maintenus dans la structure (atelier scrapbooking, atelier couture/tricot, Français Langue Etrangère (FLE), accompagnement à la scolarité)

Également porteur de projet, La Gare des Collines a mis en place plusieurs évènements :

- Graine de lecteur : les enfants ont pu rencontrer Lucie Phan, marraine de l'évènement, autour d'ateliers créatifs et exposer dans les écoles leurs oeuvres réalisées avec les enseignants sur le thème de la nuit. Suite à l'annulation de la conférence en présentiel, Caroline Decré, spécialiste du sommeil de l'enfant, a pu interagir en visioconférence avec les 36 parents connectés. Un spectacle, qui s'est déroulé dans les locaux de la Gare des Collines, a permis d'offrir des expériences sensorielles et interactives grâce aux livres et aux jeux des comédiens.
- La Fête nationale de la science s'est déroulée au mois d'octobre. En partenariat avec Astro'perche, des interventions dans les établissements scolaires et la mise en place d'un cosmorium ont permis à 148 élèves d'élargir leurs connaissances sur l'énergie et l'astronomie.
- L'hiver des familles a accueilli Nadège Larcher, psychologue, pour une conférence sur le thème « Des mots qui font grandir ». Les autres animations ont du être annulés suite à la situation sanitaire.



Gens du voyage

L'aire des gens du voyage a dû être fermé début 2021 pour cause de dégradation. Depuis lors, la CCCP a pris contact avec la préfecture pour la faire évoluer son statut vers une aire familiale. Cette démarche suppose une révision du schéma départemental des aires des gens du voyage. Nous avons donc suspendu temporairement notre contrat avec notre prestataire Vago qui nous accompagne pour la gestion de l'aire.

LA QUALITÉ DE VIE

Présidé par Karine Gloanec Maurin, la commission s'est réunie 5 fois au cours de l'année

La Lecture publique

Tous les espaces du réseau de lecture publique (Mondoubleau, Saint-Agil, Souday et Sargé-sur-Braye) sont accessibles gratuitement et à toute la population, adultes et enfants.



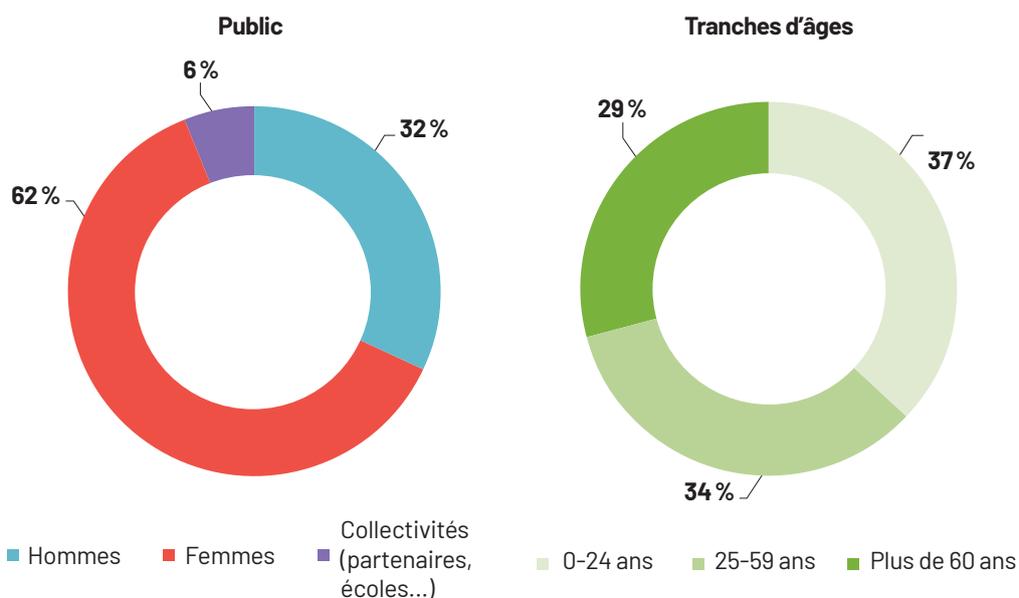
Tableau de présentation du réseau de lecture publique :

Structure	Inscrits actifs
Mondoubleau	380
Saint-Agil	47
Souday	16
Sargé-sur-Braye	23

Horaires d'ouverture au public :

Structure	Mondoubleau	Saint-Agil	Souday	Sargé-sur-Braye
Lundi	15h-18h	10h-12h30	15h30-17h30	16h15-18h15
Mardi	-	10h-12h30	-	-
Mercredi	10h-12h et 14h-18h	10h-12h30	-	-
Jeudi	15h-18h	10h-12h30	15h30-17h30	16h15-18h15
Vendredi	15h-18h	10h-12h30	-	-
Samedi	10h-12h30	9h30-12h	-	-
Dimanche	-	-	-	-
TOTAL	17,5 heures	15 heures	4 heures	4 heures

En 2021, le réseau a enregistré 104 inscriptions et un total de 468 lecteurs ont emprunté en 2021 avec la répartition suivante :



18 102 documents (livres, DVD, CD, magazines) composent les fonds du réseau, dont 12 322 acquis par la collectivité des Collines du Perche et 5 780 empruntés à la Direction de la lecture publique du Loir-et-Cher.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, 890 documents imprimés et 60 DVD ont été acquis pour un montant total de 14 680 € dont 2 790 € de subvention attribuée par le Centre national du Livre dans le cadre du plan de relance des bibliothèques.

14 631 documents ont été prêtés sur la période du 1^{er} janvier au 13 décembre 2021.

Sur la même période en 2020, 10 611 documents avaient été prêtés.

Environ 3 000 personnes sont entrées dans la médiathèque des Collines du Perche en 2021, contre 2 400 personnes en 2020.

En 2021, ce sont donc près de 800 jeunes et 2 130 adultes qui ont pu accéder aux services proposés par la structure. La baisse de fréquentation constatée est liée à l'allongement des durées de prêts des documents qui est passée de 5 à 7 semaines et à un changement des habitudes de fréquentation des lecteurs depuis les périodes de confinement.

Le service de « prêts à emporter » instauré en 2020, qui permet de réserver des documents disponibles par le biais du catalogue en ligne hébergé sur le site Culture 41 <http://lecture41.culture41.fr/>, ou par téléphone ou par mail, est resté actif cette année avec un pic à la fin du mois d'août, date de la mise en place du passe sanitaire, et au mois de septembre.

Tout au long de l'année, les bibliothécaires proposent des animations mensuelles : Bébés lecteurs, service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour les personnes handicapées du Perche, lectures auprès de l'EHPAD. Elles ont réuni un total de 206 personnes au cours de 23 séances. En 2021, la médiathèque a accueilli le centre de loisirs à 13 reprises et 8 classes de la CCCP.



Outre les actions habituelles en partenariat avec l'Échalier, CICLIC, le Centre social, les écoles, l'EHPAD et la Souricette, la médiathèque a organisé de nouveau projet :

- La médiathèque a accueilli le premier comité de lecture « La Marmite », qui a pour objectif de sélectionner des livres Coups de coeur sur des thématiques pré définies (ex : mer, moyen âge,...) et de les intégrer aux Capsa, outils de transport et de présentation des ouvrages, à destination des intervenants auprès d'enfants sur les Collines du Perche (écoles, assistantes maternelles, service de la petite enfance, garderies, centre de loisirs, associations qui accueillent des enfants ou encore organismes de soutien à la scolarité).
- Après la grainothèque de la bibliothèque de Saint-Agil, c'est celle de la médiathèque qui a été inaugurée le samedi 20 mars 2021, en partenariat avec Perche Nature. La grainothèque fonctionne sur un principe d'échanges de graines, de fleurs ou de légumes, tout au long de l'année.



- Trois expositions ont été présentées dans la structure: l'exposition du Schéma de Cohésion Territorial (SCoT) du grand vendômois, l'exposition AlimenTERRE nommée « Le paradoxe de la faim » et l'exposition de sculptures « Trombi'trognes » de Dominique Mansion, artiste et spécialiste des trognes.

Plusieurs animations ont dû être annulées sur la fin de l'année en raison d'une situation sanitaire compliquée.

Piscine

Suite à la délibération de fermeture de la piscine du conseil municipal de Mondoubleau en date du 20 avril 2021, la Communauté de communes se mobilise sur l'avenir de la piscine. L'EPCI a lancé une consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité, pour chiffrer plus précisément des travaux de réhabilitation de la piscine afin délibérer sur le transfert de compétence de la commune de Mondoubleau à la CCCP.

Suite à consultation de 7 bureaux d'études, l'entreprise Tual a été retenue pour un montant d'étude de 16 085,42 € H.T.

La phase d'études devra démarrer dès le début de l'année 2022.

Les finances

Présidé par Jean-Roger Bourdin,
la commission s'est réunie 5 fois au
cours de l'année.

Budget principal (41900)

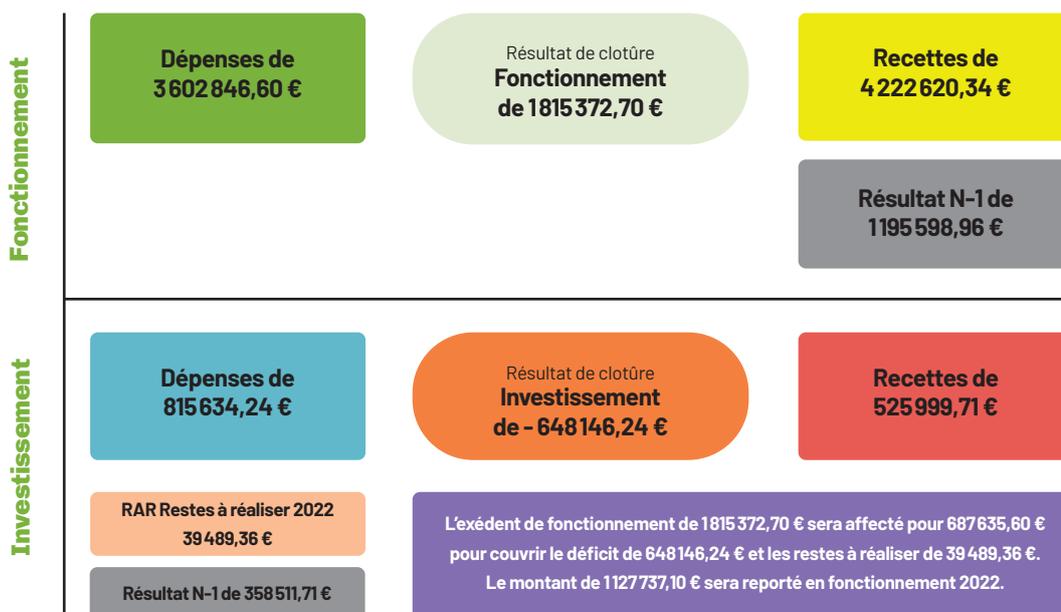
En 2021, trois faits majeurs ont impacté le budget principal malgré la crise sanitaire du COVID encore d'actualité :

- Renforcement de l'équipe administrative et technique,
- Reprise des services à la population, par rapport à l'année précédente,
- Augmentation des investissements (terrains, bâtiments, voiries),

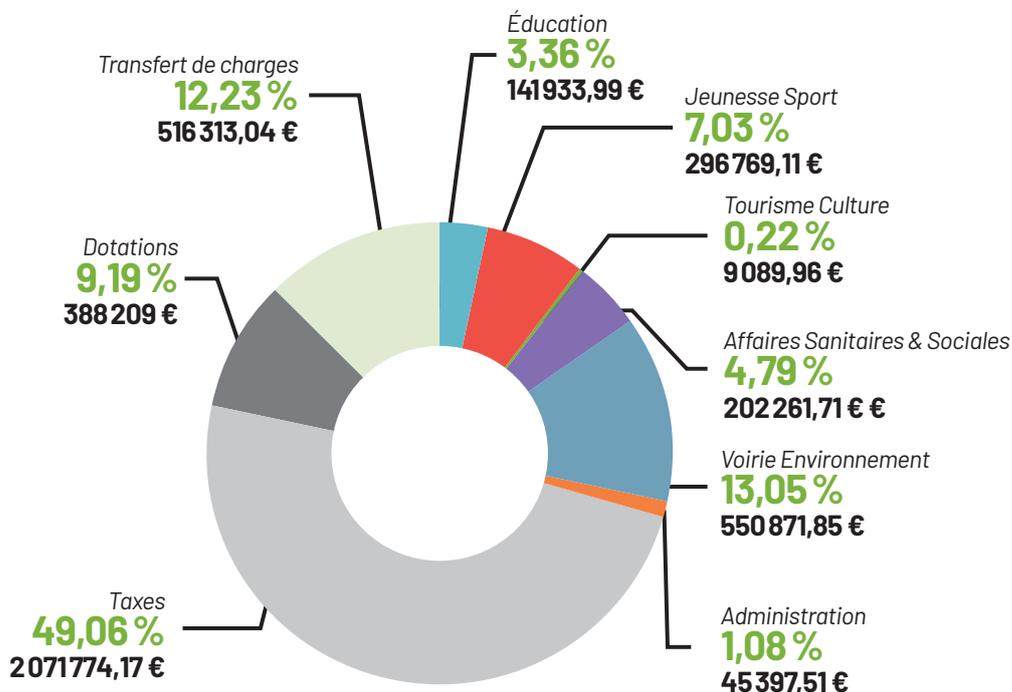
Les graphiques en dépenses et recettes présentent les différents services de la Communauté.

Même si l'encours de la dette représente en 1400 000 €, la situation financière est saine. L'excédent annuel de fonctionnement de 600 000 € permet à la Communauté d'envisager l'avenir avec sérénité. Un retour aux investissements est possible, aux élus de bien les cibler aux besoins prioritaires du territoire et de sa population.

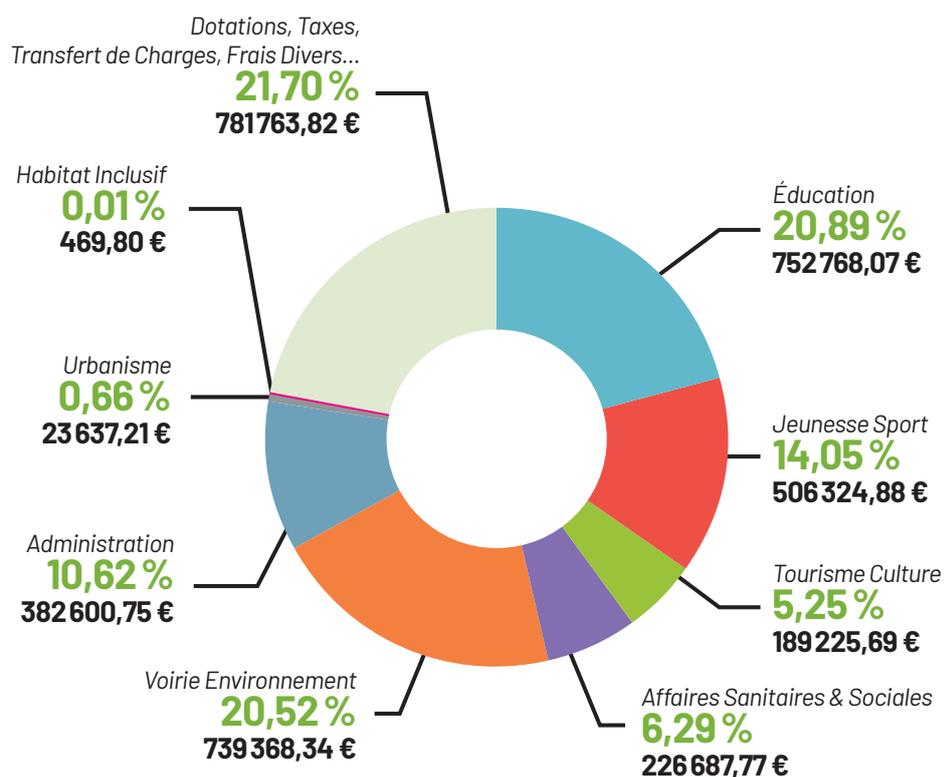
Répartition Compte Administratif Budget Principal 2021



Répartition Recettes Courantes
Fonctionnement du budget principal 2021



Répartition Dépenses Totales
Fonctionnement du budget principal 2021



Budget Action économique (41901)

L'année 2021 est marquée par la construction de l'atelier-relais n°4 sur Sargé-sur-Braye.

Le résultat de la section de fonctionnement est fragilisé par rapport à 2020. La question sur la consolidation ou non de l'équilibre financier est

soulevée. Une subvention d'équilibre versée du budget principal au budget action économique est envisagée en 2022 de 100 000 € afin de réduire le déficit.

Répartition Compte Administratif Action Économique 2021



Budget Régie de chauffage (41902)

En 2021 le réseau de Mondoubleau a fonctionné principalement au bois, et très peu au gaz.

Le résultat de fonctionnement a été amélioré par une réduction du poste combustible de 20 000 € et une petite progression de recette de 4 000 €.

Le résultat d'investissement a été marqué par moins de frais d'études et une prise en charge partielle de celle-ci.

Un programme d'investissement est envisagé sur 2 ans afin d'optimiser le fonctionnement de la chaufferie bois.

Répartition Compte Administratif Régie Chauffage 2021



Les partenaires de l'animation territoriale



L'Échalier

L'année 2021 a permis :

- la programmation de 7 spectacles professionnels pluridisciplinaires (marionnettes, théâtre d'objet, théâtre musical...) en 24 séances, qui ont profité à 1142 spectateurs.
- l'organisation de résidence. Ces accueils permettent d'aider les artistes en période de création et de provoquer des rencontres entre les artistes et le public, sous forme de répétitions ouvertes et de présentations de travail. Ainsi 14 compagnies ont été accueillies cette année.
- la mise en place d'actions en partenariat avec le collège Alphonse Karr, les écoles primaires, la Médiathèque Jules Verne, le Collège Alphonse Karr, les écoles, les libraires et le Centre Social des Collines du Perche (expositions, ateliers d'écriture et d'illustration).
- des partenariats avec des librairies de la région (Librairie du Coin de Châteaudun, Maison de la Presse de Mondoubleau) L'Échalier a installé 4 fois la Librairie d'un jour à l'occasion de spectacles et d'événements particuliers et sur le marché de Mondoubleau. L'objectif est d'offrir aux lecteurs des Collines du Perche la possibilité d'acquérir tout au long de l'année des livres de « saison », d'auteurs invités dans les écoles, ou tout simplement ayant attiré l'attention des libraires.
- la programmation de deux séances de cinéma en plein-air en partenariat avec CICLIC.



Polysons

Les cours sont, depuis le début de la crise sanitaire, délivrés en visioconférence. Malgré cela 45 élèves d'adhèrent à l'association pour l'année 2021/2022. Un concert a été donné sur Youtube au mois d'août.

La Commanderie d'Arville

L'association de la Commanderie d'Arville bénéficie d'un fort soutien de la part des collectivités territoriales et de l'État pour lui permettre de mener à bien ses missions d'animation, de valorisation et de gestion du site historique et du centre d'hébergement. En 2021, le détail des subventions publiques perçues, hors aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire ou à des projets spécifiques, est le suivant :

- Communauté de communes des Collines du Perche : 60 000 €
- Conseil départemental de Loir-et-Cher : 33 400 €
- Conseil régional Centre-Val de Loire : 12 750 €
- Direction régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire : 20 000 €

La crise sanitaire impactant également cette année, certaines activités ont pu reprendre, notamment le centre d'hébergement et des événements d'envergure.

Au total, plus de 11500 visiteurs sont venus découvrir le site historique en 2021.

La Maison botanique

La Maison Botanique a poursuivi en 2021 ses actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement auprès de tous les publics. Malgré une année compliquée suite aux restrictions sanitaires, la fréquentation et l'enthousiasme du public lors des actions ayant pu être réalisées (Centre de Loisirs, stage et sorties grand public, animations scolaires, Fête Bio, plessage et trognes ...) étaient très encourageants.

Le développement de nos actions pour l'accompagnement des projets de plantation de haies connaît quant à lui un essor considérable et notre collectif de planteurs bénévoles (150 personnes à ce jour !) nous a permis d'accompagner 11 projets, pour 8000 arbres plantés soit presque 6 km de haie nouvellement implantés sur notre territoire !



Nous poursuivons par ailleurs la conception et la mise en œuvre de notre arboretum de trognes, l'Arboretrogne, qui sera inauguré au printemps 2023. Plus de 200 arbres ont été plantés, paillés, protégés pour 70 essences différentes. L'équipe travaille aujourd'hui à la signalétique et aux aménagements paysagers du site.»



Pirouette

L'association d'ateliers créatifs et culturels est à destination des enfants, des adolescents et des adultes.

La Communauté de communes a accompagné cette activité d'éducation artistique et culturelle à hauteur de 2250 € en 2021.

Des ateliers d'art proposés aux enfants les mercredis après-midi ont réuni environ 17 enfants et 15 adultes les lundis et jeudis après-midi. Les ateliers de théâtre ont réuni 11 enfants les mercredis et 9 adolescents les vendredis.

Des stages ont été organisés durant les vacances autour des thèmes peinture, Amérindiens, les arts médiévaux, monstres et compagnie.

Des camps ont pu être mis en place (théâtre et aquarelle, Brocéliande) et ainsi réunir 41 jeunes. L'Ouest, ou l'artiste Niki de Saint-Phalle ont attiré une douzaine de personnes en moyenne.

Pays du perche

Les activités ayant fortement réduites du fait de l'épidémie sanitaire, l'association a travaillé au cours de l'année 2021 à la recherche de moyens et de nouvelles perspectives pour l'accomplissement de son objet social visant à contribuer à la promotion et à l'animation du territoire et au bien-vivre ensemble de ses habitants.

Vivement encouragée par la Présidente de la Communauté de communes, elle décide de créer un petit consortium d'associations avec la Commanderie d'Arville et l'Echalier réunissant ainsi les idées et les compétences pour répondre à un appel à projets lancé par l'Etat et porté par le ministère de la Cohésion des Territoires pour soutenir la création de tiers lieux en France.

Le consortium d'associations, en concertation avec la Communauté de communes, a ainsi défini ce que pourrait être ce tiers lieu dont l'implantation serait fixée à Mondoubleau :

- un office de tourisme ;
- une librairie proposée par l'Echalier
- un atelier numérique, espace équipé de postes informatiques proposant des formations

Le 10 septembre, l'association décide de réformer ses statuts dans un double objectif : être en mesure de créer et animer un office de tourisme et assurer une meilleure représentativité de l'ensemble du territoire au sein de son conseil d'administration. Elle pourra ainsi contribuer à la mise en œuvre de la compétence Tourisme souhaitée par la nouvelle gouvernance Communauté de communes des Collines du Perche (CCCP) au profit du territoire.



Découvrez notre site cc-collinesperche.fr



Accédez directement
au site en flashant
cecode à l'aide de
votre smartphone



Rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes des Collines du Perche

Juin 2022, Publication de Communauté de communes des Collines du Perche
36 rue Gheerbrant - BP 6 - 41170 Mondoubleau • Tél. 02 54 89 71 14

Directeur de la publication : Anne Colonna • **Rédaction :** Bureau communautaire
et équipe administrative • **Conception et réalisation :** EFIL / efil.fr

Impression : Numeriscann, labellisé imprim'vert - Imprimé sur papier PEFC

